

---

## Chef/fe de projet verre (BF)

---

Remplace: INFOformation & profession «Chef/fe de projet verre (BF), en consultation» du 25.03.2015

▷ Nouveau règlement d'examen professionnel approuvé par le SEFRI le 12.06.2015.

### Description brève

Les chefs/fes de projet verre assument la responsabilité pour des ouvrages complexes. Ils/elles prospectent la clientèle de manière systématique, la conseillent et l'encadrent. Ils/elles établissent des offres complexes, planifient et résolvent l'exécution technique d'applications complexes. La clientèle se compose d'architectes, de spécialistes du domaine de la construction ou de personnes privées.

Les chefs/fes de projet verre:

- prospectent systématiquement la clientèle sur la base d'un concept de marketing, la conseillent et l'encadrent et établissent des offres pour des objets de verre complexes.
- sont surtout spécialisés/es dans l'exécution d'ouvrages et de modes d'application complexes et assument la responsabilité pour la commande, du recensement sur les lieux jusqu'à la remise de l'objet. Ils/elles coordonnent les travaux avec d'autres corps de métier.
- Ils/elles coordonnent la mise en œuvre dans la production et à la pose.
- Ils/elles réceptionnent un projet.
- Ils/elles gèrent des collaborateurs/trices, garantissent le respect des directives sur la sécurité au travail et de la protection de l'environnement; ils/elles peuvent former des apprentis/es.

### Organe responsable

L'organisation du monde du travail suivante constitue l'organe responsable:

- Association Suisse du Verre Plat (ASVP)

### Admission

Sont admis/es à l'examen les candidats/es qui:

a) sont titulaires du certificat fédéral de capacité (CFC) de vitrier/ière et peuvent justifier, au moment de l'examen, d'au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans le secteur technico-commercial d'une entreprise de vitrerie depuis la fin de la formation professionnelle initiale;

ou

b) sont titulaires d'un certificat fédéral (CFC) et peuvent justifier, lors de l'examen, d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le secteur technico-commercial d'une entreprise de vitrerie depuis la fin de la formation professionnelle initiale;

### Examen

L'examen comprend les épreuves suivantes: étude(s) de cas (écrit, pratique, oral [et/ou]), entretien professionnel (oral), connaissances professionnelles (écrit, pratique).

### Titre

Les titulaires du brevet sont autorisés/es à porter le titre protégé de:

- Chef/fe de projet verre avec brevet fédéral
- Projektleiter/in Glas mit eidgenössischem Fachausweis
- Capo di progetto vetro con attestato professionale federale

La traduction anglaise recommandée est:

- Project Manager Glass with Federal Diploma of Professional Education and Training

### Pour en savoir plus

Association Suisse du Verre Plat (ASVP)

[www.f.sfv-asvp.ch](http://www.f.sfv-asvp.ch)